



Habilitation électrique / Initiale : B1V, B2V, BR, BC, BE Essai, vérification, mesure
Formation en vue d'une habilitation

Formation initiale

Durée : 21 heures (3 jours)

PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4007-HAB3

Objectif de la formation :

La formation théorique et pratique au risque électrique :

- assure l'acquisition et la compréhension des prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser
- permet d'assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des principes généraux de prévention
- permet à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- permet à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opérations hors de sa capacité ni des compétences qui lui sont reconnues

Public concerné :

Toute personne confrontée au risque électrique lors d'opération sur des ouvrages ou installations électriques dans les domaines de tension BT

Prérequis :

- Lire, parler et comprendre le français
- Etre âgé de plus de 18 ans
- Avoir des connaissances de base en électricité
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement

Lors de la formation, les stagiaires doivent impérativement se munir des EPI suivants pour les travaux pratiques :

- Chaussures de sécurité (NF EN 50321:2018)
- Vêtement de travail (NF EN 50286, NF EN 61482-2)
- Gants isolants 1000 V (NF EN 60903)
- Casque avec visière de protection (NF EN 50365 + NF EN 166)

Modalités d'accès à la formation :

- Présentiel
- Effectif : 3 personnes minimum / 8 personnes maximum
- Accessibilité : nous consulter
- Dates des sessions : nous consulter

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Acquérir et comprendre les prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser, et savoir les mettre oeuvre
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT
- Assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des principes généraux de prévention
- Permettre à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- Permettre à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opérations hors de sa capacité et des compétences qui lui

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A

PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4007-HAB3

sont reconnues.

- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Moyens et supports pédagogiques

- Livret memento " opération d'ordre électrique" remis à chaque participant
- Supports visuels sur écran pour les parties théoriques
- Exercices et mise en situation des participants
- Matériel de consignation et de balisage

Démarche et modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre stagiaires
- Exercices pratiques

Programme de la formation :

- Electricité : principes de base
 - Qu'est-ce que l'électricité ?
 - Les différentes sources électriques
 - Les installations de basse et haute tension
- Risque électrique
 - Danger de l'électricité
 - Zones à risque électrique
- Prévention du risque électrique
 - Norme NF C18-510
 - Habilitations : niveaux, limites d'interventions
 - Moyens de protection
 - Zone de travail, balisage
 - Consignation BT
 - Documents d'accès, etc.
 - Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Travaux pratiques spécifiques en BT
 - Zone d'environnement et zone de travail
 - Evaluation des distances de sécurité
 - Consignation
 - Mise en place du balisage

Lieu de la formation

131 rue de Charpenay

69210 Lentilly

Possibilité de réaliser en intra-entreprise

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Contrôle individuel des connaissances à l'aide d'un QCM
- Evaluation des savoir-faire lors d'une mise en situation réelle

Documents délivrés après la formation

	Habilitation électrique / Initiale : B1V, B2V, BR, BC, BE Essai, vérification, mesure Formation en vue d'une habilitation	
Formation initiale		Durée : 21 heures (3 jours)
PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4007-HAB3		

Avis relatif aux aptitudes du stagiaire à être habilité aux indices de la formation adressé à l'employeur
Certificat de réalisation

Recyclage

Périodicité de recyclage recommandée selon la norme NF C18-510 : 3 ans

Formateurs :

Formateur expert en prévention du risque électrique

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A